

SARS-POTERIES
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CCAS
MARDI 23 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois, le mardi 23 mai à 18 heures 30, le conseil d'administration du Centre d'Action Sociale de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire, présidente du CCAS.

Etaient présents : Sandra BROGNET, Isabelle MAIRESSE, Angélique DUCHESNE, ~~Franck HUGOT~~, Céline BOUVY, ~~Aurore Walemme~~, ~~Gabrielle PIERART~~, ~~Laurent SAUVAGE~~, Annie DUVETTE, ~~Typhaine MAILLARD~~, Sylvie MOLITOR

Absent : Gabrielle PIERART a donné procuration à Angélique DUCHESNE

Aurore Walemme a donné procuration à Annie DUVETTE

Franck HUGOT, Typhaine MAILLARD, Laurent SAUVAGE

Date de convocation : 15 mai 2023 - **Date d'affichage :** 16 mai 2023

Nombre de membres afférents au conseil : 11 - Membres présents : 6

Qui ont pris part aux délibérations : 7

Secrétaire de séance : Angélique DUCHESNE

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2023

Madame la présidente, demande aux Membres du Conseil d'Administration s'ils ont des remarques éventuelles concernant le procès-verbal de la réunion du 15 février, qui leur a été transmis par mail avec la convocation.

Aucune remarque

Pour : 7

Contre :

Abstention :

Modalité de vote : main levée

2. Participation à la sortie scolaire

Madame la Présidente demande au Conseil d'administration de se prononcer sur la sortie pédagogique de l'école niveau 1 comme suit :

Désignation	Montant
Niveau 1 - Feignies Pré des ânes - 08/06/23 (2 classes)	
Bus transdev	205€
Découverte de la ferme pédagogique	502€
Total	707€
Niveau 1 - Colleret - Ferme Vandermoeten - 09/06/23 (2 classes)	
Bus transdev	190€
Découverte de la ferme pédagogique	290€
Total	480€

Soit un montant total de 1187 euros.

Madame la Présidente propose de prendre en charge la totalité de la sortie et de régler directement les prestataires.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration à main levée et à l'unanimité, approuvent le montant de 1187 euros et de payer directement les prestataires.

Pour : 8

Contre :

Abstention :

Modalité de vote : main levée

3. Colis de secours

Madame la Présidente demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le montant des colis alimentaire délivrés à des personnes nécessiteuses.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration à main levée et à la majorité, approuvent les montants suivants :

1 personne	40€ maximum
1 personne +1 enfant	60€ maximum
2 personnes	60€ maximum
2 personnes + 1 enfant	70€ maximum
	10€ par enfant supplémentaire

Les colis seront distribués une fois (sur 12 mois) dans l'année par famille.

Pour : 8

Contre :

Abstention :

Modalité de vote : main levée

4. Personnes vulnérables

Madame la Présidente souhaite faire un point sur les personnes vulnérables. Elle demande aux membres du CCAS de revoir les familles et mettre à jour la fiche d'inscription pour vérifier les numéros de téléphone et les personnes à contacter.

5. Plan canicule

Madame La Présidente souhaite que les Membres du CCAS soient vigilants lors des épisodes de canicule.

Elle leur donne des prescriptions sur la conduite à tenir. Un dépliant sera distribué à chaque administré de Sars-Poteries. Lors d'un premier épisode de canicule, il conviendra d'appeler ou visiter les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables. Un colis spécial canicule sera confectionné et leur sera distribué à la prochaine vague de chaleur. Il pourrait contenir des petites bouteilles d'eau, du sirop sans sucre, un brumisateur, des lingettes, de la crème.

Pour : 8

Contre :

Abstention :

Modalité de vote : main levée

6. Questions diverses

Madame Molitor informe le CCAS qu'elle a reçu en présence de M Carette la mutuelle Le Libre choix en expliquant que la mutuelle pourrait faire des permanences mais que nous devons prévenir la population en faisant un toute boîte. Ce flyer est à faire par nos soins.

Les membres ont dit qu'ils étaient présents pour les administrés mais pas pour effectuer le travail de la mutuelle. L'ensemble des membres du CCAS sont contre cette idée.

Pour :

Contre : 8

Abstention :

Modalité de vote : main levée

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 19h43

Suivent les signatures.

Sandra BROGNET
Présidente

Angélique DUCHESNE
Secrétaire de séance